Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,

- Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2024,

- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section langues vivantes étrangères : arabe, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Frédéric IMBERT Professeur des universités	Académie d' AIX-MARSEILLE

Vice-Président

M. Fouad MLIH Maître de conférences des universités	Académie de NANCY-METZ

Membres du jury

Mme Amandine ADWAN Professeure agrégée	Académie de PARIS
Mme Salma BREGLIANO Professeure agrégée	Académie de MAYOTTE
M. Julien DUFOUR Maître de conférences des universités	Académie de PARIS
M. Miloud GHARRAFI Professeur des universités	Académie de LYON
Mme Najla NAKHLE-CERRUTI Personne à compétences particulières	Académie d' AIX-MARSEILLE
M. Moulay Mustapha TESRIF Professeur agrégé	Académie de LYON
Mme Dounia ZEBIB Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale	Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 26 janvier 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU